

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ENTREPRISE

Projet mise aux normes centre d'allotement

Un bâtiment d'élevage
représente un
investissement lourd.

Mettez toutes les
chances de votre côté
pour le réussir !

Mars 2023

www.sl.chambagri.fr



www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr





La mise aux normes d'un centre d'allotement c'est...



2 à 3 visites de terrain. 6 à 8 mois de montage du dossier administratif



Accompagner la réflexion : conseils techniques, propositions de différents "scénarios" de bâtiments d'allotement.



Monter le dossier de demande de permis de construire sur la base du projet retenu

Les + PROAGRI

- Approche globale du projet.
- Expérience de plus de 20 ans dans la conception de bâtiments d'élevage et de stockage.
- Des repères et une expertise pour faire les choix les plus adaptés.



+ de 2000 projets déjà réalisés par la Chambre !

Vos interlocuteurs

- Jacques AUCLAIR (secteur + Caprins)
06 33 54 92 28
jacques.auclair@sl.chambagri.fr
- Philippe COMTE (secteur + Volailles)
06 77 70 12 53
philippe.comte@sl.chambagri.fr
- Olivier GIRARD (secteur + Lait)
06 33 53 11 35
olivier.girard@sl.chambagri.fr
- Jean-François MAZILLE (secteur + Viti)
06 33 54 74 89 -
jean-francois.mazille@sl.chambagri.fr

www.sl.chambagri.fr

